

Rédacteur : Matthew Ebdon (secrétaire du CoGes)

Vientiane, le 5 juin 2018

Conseil d'administration du 28 mars 2018

Présents :

Mme. Cécile Perrot	:	Présidente du COGES
Mme Anne Chaponnière	:	Trésorière du COGES
M. Matthew Ebdon	:	Secrétaire du COGES
M. Laurent de Schoutheete	:	Parent élu au COGES
Mme Stéphanie Hecquet-Lepoutre	:	Parent élue au COGES
M. Sébastien Mathey	:	Proviseur
M. Dominique Goduel	:	Directeur du primaire
M. Saïd El-Moutaoukil	:	Directeur Administratif et Financier
M. Laurent Amselem	:	Représentant du personnel

Excusés :

M. Southasen Boulom	:	Parent élu au COGES
M. Detsada Soukhaseum	:	Parent élu au COGES
Mme Bénédicte Deschamps	:	COCAC
M. Pierre Deroubaix	:	Consul-adjoint

Ordre du jour :

- 1) Validation de l'ordre du jour
- 2) Validation du PV du CA du 6 février 2018
- 3) Travaux : point sur tout le chantier (équipements, délais, etc...) / communication parents – direction -personnels
- 4) Recrutement : proposition des Commissions de Gestion du Personnel Local (CGPL) + proposition de coordination pédagogique
- 5) Convention collective / guide de conduite du personnel
- 6) Point et attitude à adopter face aux mauvais payeurs
- 7) Invitation de parents aux réunions de CA
- 8) Commission plan stratégique
- 9) Questions diverses

1. Validation de l'ordre du jour – Acte 1

1.1. Questions diverses rajouté :

1.1.1. Point sur l'inauguration

1.1.2. Point sur le Bac L

1.1.3. Dispositif en langues vivantes (PARLE)

1.1.4. Le CR de la réunion du CA/Commission extension 21 mars

1.2. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité

- 2. Validation du procès-verbal du précédent CA 6 février 2018 et celui du 21 mars 2018 – Actes 2 & 3**
 - 2.1. Le procès-verbal du précédent CA est adopté à l'unanimité
 - 2.2. Le procès-verbal de la réunion du CA/Commission extension 21 mars est adopté à l'unanimité

- 3. Travaux : point sur tout le chantier (équipements, délais, etc...) / communication parents – direction -personnels**
 - 3.1. Équipement : On a reçu tout l'informatique, cuisine et administration. Il reste l'équipement de sport à venir.
 - 3.2. Il y aura une visite du chantier à la fin de la semaine 28 mars pour valider les progrès et recevoir le chantier.
 - 3.3. Matériel salles de sciences : les documents avancent pour importer le matériel. À voir si cela va être fait avant ou après le nouvel an laotien.
 - 3.4. Matériel scolaire : livraison estimée 18 mai par la SOFIP.
 - 3.5. Paiements : 30-50% sauf en informatique 75% et pour le laboratoire 80%
 - 3.6. Le proviseur a demandé à l'architecte pour voir ce qu'il peut faire pour les évacuations d'eaux dans la cour, et pour le panneau du nom du lycée dehors. L'architecte va voir ce qu'il peut faire.
 - 3.7. Anne va rédiger le dernier compte rendu de la commission pour en faire une communication aux parents.

- 4. Recrutement : proposition des Commissions de Gestion du Personnel Local (CGPL) + proposition de coordination pédagogique**
 - 4.1. Un point sur les recrutements récents :
 - 4.1.1. Une aide comptable à mi-temps a commencé la semaine dernière.
 - 4.1.2. La technicienne informatique a commencé hier.
 - 4.1.3. Le technicien de maintenance a bénéficié d'une promotion interne. On va proposer au 2^e candidat le poste vacant de catégorie 3. Sinon un autre recrutement se fera.
 - 4.1.4. Professeur des écoles : un poste vacant à la rentrée qui a été pourvu par un enseignant titulaire
 - 4.1.5. Professeur d'anglais pourvu par une franco-canadienne est choisi.
 - 4.1.6. Professeur de lettres : création de poste.
 - 4.2. Le poste de DAF est ouvert pour couvrir une année sabbatique.
 - 4.3. Proposition d'ouvrir un poste de coordination pédagogique.
 - 4.3.1. Cette personne coordonnera le travail des enseignants sur la prise en charge des élèves à besoin éducatif particuliers, l'accueil et le suivi des élèves, les problèmes de maîtrise de la langue française, les certifications en langues, couvrira le travail de RH dans l'établissement (dont la charge en communication va augmenter) organisera les examens...
 - 4.3.2. Le profil ça sera un professeur, qui fera aussi de l'administration. Il n'y aura pas d'enseignement à faire.
 - 4.3.3. Faudrait décider au prochain CA.

- 5. Convention collective / guide de conduite du personnel**
 - 5.1. Sur la proposition des révisions du COGES/proviseur, le RPL présente certains désaccords, avec d'autres suggestions.

5.1.1. Certains personnels disent qu'ils n'ont pas reçu la clarification que la prime vacances que certains voudraient en fin de contrat. Le proviseur va vérifier comment cette information aurait été communiquée.

5.1.2. Il réclame que tous les enfants du personnel soient pris en charge dès l'embauche.

5.1.3. Le RPL partagera avec le COGES son document comparatif

5.2. Le Secrétaire organisera une réunion tripartite pour en discuter.

6. Point et attitude à adopter face aux mauvais payeurs – Acte 4

6.1. Le CA a exprimé leur déception et frustration face à trois parents qui refusent toujours de payer des frais de scolarité.

6.2. Il a donc été résolu que le DAF, dès que possible, fera une facture pour chaque parent qui a communiqué une volonté de ne pas payer, avec les frais scolaires du : 7/8èmes de la facture annuel, avec pénalités de retard. Sans réception de la somme total du avant 19 avril minuit, le 23 avril les enfants ne seront pas admis aux cours à 8h jusqu'au paiement est reçu.

6.3. Avant que cette facture soit livrée, un membre du COGES contactera les parents pour les avertir.

7. Invitation de parents aux réunions de CA – Acte 5

7.1. Discussion autour des avantages et inconvénients d'inviter les parents de l'APE.

7.2. Décision avec une majorité de voix du COGES : Une demande écrite expresse doit être faite au CA. Les parents doivent être en règle vis-à-vis du règlement de la scolarité et le nombre est limité à 2. La présence se fait à titre d'observateur.

8. Commission plan stratégique

8.1. Le message est passé pour appel aux parents pour participer.

8.2. Le proviseur a forwardé un plan de Taipei comme exemple.

8.3. Un représentant du personnel est demandé pour la commission.

9. Questions diverses

9.1. Point sur l'inauguration

9.1.1. Le COGES félicite la direction pour une journée très réussie et joyeuse

9.1.2. Les retours des dignitaires étaient positifs.

9.1.3. Le RPL remercie la direction et la présidente du COGES pour la journée. Il présente ces excuses pour certains qui se sont habillé en noir. Ce mouvement s'était monté seulement la veille, sans sa connaissance. Il attend de voir les personnes impliquées pour comprendre leur motivation.

9.1.4. Le proviseur indique que ce moment constituait une opportunité pour manifester, mais il n'a pas connaissance des raisons de ce mouvement. Il regrette par ailleurs que les parents du comité de gestion et notamment la présidente soit sollicitée sur des affaires de gestion du personnel qui ne relèvent pas de la compétence du COGES. Il convient à chacun, COGES compris, de respecter les compétences et les voies de communication. Il rappelle la représentation du RPL au CA, et du personnel au Conseil d'établissement. Il reste un manque de communication venant des syndicats. Il informe qu'il invitera les syndicats demain.

Si le mouvement est passé directement du personnel aux enfants cela constituerait une faute professionnelle. Quoi qu'il en soit, l'absence de revendication ou de communication sur ce mouvement le rend caduque. Le proviseur demande à la

présidente du comité de gestion de ne pas interférer dans la gestion du personnel et de s'abstenir de prendre parti.

9.1.5. La présidente remarque le grand nombre de parents qu'il y avait en noir, qui est inquiétant. Le COGES demande au RPL de chercher les explications pour cette manifestation auprès du personnel.

9.1.6. Le directeur de l'AEFE était très content de la journée

9.2. Point sur le Bac L

9.2.1. Deux familles souhaitaient l'ouverture d'une série L en septembre 2018 mais la demande est de toute manière trop tardive et le nombre d'élèves concernés insuffisant pour qu'elle aboutisse, sans compter le problème de financement d'une telle série. L'année suivante, la réforme du bac fera disparaître les séries.

9.3. Dispositif en langues (PARLE-AEFE)

9.3.1. Il faut que l'établissement augmente les heures de langues étrangères pour rester dans les attendus de l'AEFE, sans pour autant trop alourdir les emplois du temps. Une partie du temps de certaines disciplines sera enseigné en lao et en anglais (dispositif EMILE) dans les cycles 2, 3 et 4.

9.4. Autres questions diverses :

9.4.1. Recrutement pour 2018/9 primaire – moins de départs que d'habitude, avec plus d'inscriptions. Donc plutôt positive.

9.4.2. Possibilité d'avoir une journée porte ouverte quand l'extension est finie.

Prochaine réunion : mardi 8 mai, 17h15

Début de la séance à 17h25

Fin de la séance à 20h35